

0420046X
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des crédits d'Etat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/01/2020
Réuni le : 04/02/2020
Sous la présidence de : Christian Laurensen
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition des crédits d'Etat du BOP 141 et 230.

Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
Ventilation BOP 141 et 230
BOP 141 :
Réajustement des reliquats de -1 444.04 € sur les stages en entreprises
BOP 230 :
Affectation des reliquats de 2 441.25 € sur :
+ 500 € pour le fonds social lycéen
+ 1 941.25 € pour le fonds social des cantines

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0